



VILLE DE
SAINT-JEAN-
SUR-RICHELIEU

OFFRE D'EMPLOI

Titre de la fonction :

Mécanicien(ne) de bâtiments (frigoriste)

Période d'affichage :

Du 18 décembre au 2023 au 7 janvier 2024

Groupe :

Cols bleus

Type d'engagement :

Régulier à temps complet

Service :

Travaux publics

Sous la supervision du ou de la contremaître(esse) – Bâtiments et en tant que membre de l'équipe des cols bleus du Service des travaux publics, la personne occupant la fonction de mécanicien(ne) de bâtiments reçoit diverses requêtes qu'elle devra remplir et en faire le suivi auprès de son ou sa superviseur(e).

Plus particulièrement, elle assume un rôle au niveau de l'entretien des différents systèmes mécaniques des bâtiments de la Ville. Pour ce faire, elle effectue divers travaux d'entretien, de réparation, de modification et d'installation de plomberie, chauffage, ventilation, tôlerie, isolation, calfatage, climatisation, réfrigération ou autres, sur le territoire de la Ville. Elle doit également s'assurer de remplir toutes autres requêtes relatives au Service des travaux publics.

Exigences:**Formation**

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en réfrigération, mécanique de machines fixes ou plomberie et chauffage avec l'expérience pertinente dans les autres métiers

Expérience

- Trois (3) ans

Autres exigences

- Permis de conduire, classe 5;
- Attestation de cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (carte ASP);
- Certification hors construction de compagnon du ministère du Travail du Québec (Emploi-Québec) (certificat en plomberie ou certificat en système frigorifique).

Atouts

- Certificat de qualification environnementale halocarbures;
- Certificat de qualification en gaz naturel;
- Formation SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail);
- Formation en espaces clos;
- Formation sur le transport des matières dangereuses;
- Formation sur les nacelles et plateformes élévatrices;
- Formation sur la sécurité électrique (Arc Flash);
- Connaissances des lois, règlements et codes en vigueur dans son secteur d'activité.

Salaire :

Le salaire est établi selon la **classe 11 (provisoire)** de la convention collective des employé(e)s de bureau (cols bleus), soit au taux horaire minimal de 39,74 \$ et un taux horaire maximal de 45,14 \$.

Horaire :

Poste à **temps complet**, à raison de **40** heures / semaine.

Informations complémentaires

Si nécessaire, le ou la candidat(e) devra réussir les tests requis pour le poste.

Toute personne intéressée par ce poste devra faire parvenir sa candidature via le site <http://www.sjsr.ca/recrutement> avant la fin de l'affichage. Veuillez noter que seules les personnes ayant transmis leur candidature via ce site seront considérées.

Nous vous remercions de votre intérêt, mais veuillez noter que nous communiquerons seulement avec les personnes retenues.

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Prendre note que des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

Ville centre et capitale régionale du Haut-Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu se classe au 11^e rang des villes de la province. Située au sud du Québec, sur la Rive-Sud de Montréal et à 20 minutes du pont Champlain, elle accueille près de 100 000 résidents. Soucieux de la qualité des services et du bien-être des citoyens, c'est plus de 1 000 employé(e)s engagé(e)s qui participent activement à son essor.